

# LA STÉNOGRAPHIE DANS L'ENSEIGNEMENT.

## LA STÉNOGRAPHIE A L'ÉCOLE.

L'idée de l'introduction de la sténographie à l'école n'est pas nouvelle. Dès 1811, Coulon de Thévenot, un des premiers pionniers de cet art en France, avait imaginé de faire apprendre la langue au moyen de dictées ou plutôt de versions tachygraphiques.

Cette idée, reprise en 1869 par les premiers adhérents de la méthode Duployé, s'est développée peu à peu, grâce à des expériences toujours répétées avec succès dans diverses écoles de Paris et de la province. On peut évaluer à *un millier* le nombre des établissements d'instruction où la sténographie est employée comme procédé pédagogique.

Pour exposer rapidement comment fonctionne ce procédé, je ne puis mieux faire que de citer un maître en la matière, M. David, inspecteur primaire à Arras, président de la Société française d'enseignement par la sténographie fondée sous le patronage de M. Mézières, de l'Académie française. M. David, dans une communication au Congrès officiel des délégués des Sociétés savantes, à la Sorbonne, s'exprimait ainsi :

### LA LECTURE.

"Chacun sait qu'à la base des études primaires se trouve la lecture du français. Apprendre à lire à l'enfant, c'est le premier souci du maître, c'est aussi sa tâche la plus ardue. Duclos ne disait-il pas : Quiconque sait lire, sait l'art le plus difficile, s'il l'a appris par la méthode vulgaire. Aussi les pédagogues se sont-ils ingéniés pour rendre plus facile à l'enfant ce premier pas dans la voie de l'instruction.

"Parmi les moyens employés pour faciliter l'enseignement de la lecture, se trouve le procédé phonétique qui con-

siste à faire apprendre l'alphabet sténographique avant l'alphabet ordinaire.

"L'alphabet sténographique étant basé sur ce principe rationnel : *analogie de son, analogie de signe*, est rapidement assimilable et conduit très vite à la lecture sténographique. Pour faire passer de là l'enfant à la lecture de l'écriture usuelle, il suffit de mettre en regard les deux alphabets et les deux textes : " le travail de comparaison auquel est ainsi obligé de se livrer l'élève, lui grave vite dans l'esprit les formes des caractères ordinaires et leurs divers groupements, c'est-à-dire l'orthographe. "

" Plus souvent on enseigne simultanément les deux alphabets ; mais dans tous les cas, l'alphabet phonétique, plus simple, plus facile que l'alphabet ordinaire, s'apprend très vite et vient en aide à la mémoire pour l'étude difficile des noms et des articulations dits composés de l'écriture ordinaire. En effet, lorsque l'enfant est en possession de l'alphabet phonétique, il peut déjà travailler lui-même à sa propre instruction, ce qui ne laisse pas que de l'encourager et de faciliter ses progrès.

### L'ORTHOGRAPHE.

" Mais, comme nous venons de le voir, l'enfant ne sait pas encore lire qu'on songe déjà à lui apprendre l'orthographe. C'est que, bon gré, malgré, il faut savoir écrire sa langue si l'on veut paraître avoir reçu une bonne éducation, et malheureusement notre écriture est hérissée de telles difficultés que les maîtres se voient contraints d'y consacrer la majeure partie du temps des classes.

" C'est là un fait constaté contre lequel protestent et tentent de réagir ceux qui ont la direction des études. Dans beaucoup trop d'écoles, l'enseignement de la langue consiste surtout dans